

JEAN ALLOUCH

*La scène lacanienne
et son cercle magique*

Des fous se soulèvent

LA SCÈNE LACANIENNE
ET SON CERCLE MAGIQUE

© EPEL, 2017
110, boulevard Raspail, 75006 Paris
epel.paris@wanadoo.fr
www.epel-edition.com

Diffusion ToThèmes
tothemesdiffusion@gmail.com

Distribution SODIS
Paris, France

ISBN : 978-2-35427-185-5

ISSN : 1299-6114

Jean Allouch

LA SCÈNE LACANIENNE
ET SON CERCLE MAGIQUE
DES FOUS SE SOULÈVENT

EPEL



Goya, *¿Quién puede pensar en él?*
(1823, 20,5 × 14,2 cm, Madrid, musée du Prado)

L'homme prudent, c'était notre impression
à tous, risque tout autant que l'audacieux,
mais renonce en outre à l'ivresse de l'audace.

Sebastian HAFNER¹

Deux fous sont dans une salle. L'un d'eux,
juché sur un escabeau, peint un des murs.
L'autre, en s'emparant de l'escabeau, lui dit :
« *Quedate colgado al pincel.* »

Histoire drôle uruguayenne

1. *Histoire d'un Allemand. Souvenirs (1914-1933)*, trad. de l'allemand par Brigitte Hébert, Arles, Actes Sud, 2002, p. 340.

Introduction

La liberté, quoi la liberté ?

*El psicoanálisis [...] tiene que ser el doble de la locura, su espectro o fantasma, su redención verdadera*¹.

Leopoldo María PANERO

Voici quatre propositions à entendre non pas comme autant d'énoncés fondés en bonne logique, mais plus trivialement comme ce qui *se* propose et se trouve donc ici posé : 1) La vie de tout un chacun est construite sur un acte de sa *liberté*. 2) En tant qu'elle s'exerce, cette liberté reçoit le nom de *soulèvement*. 3) Ce soulèvement est un dire que non à une *aliénation*. 4) Dire que non est se *séparer*². Liberté, soulèvement, aliénation, séparation.

De telles propositions sont à jamais indémontrables et ne pourront donc, au mieux, qu'aller au-devant de l'assentiment de mon lecteur. S'il reste exclu de les qualifier de « littéraires », c'est toutefois au sens où l'on assentit à un poème, à une musique, à un tableau, à une performance, que l'on pourra admettre leur validité de cette façon si spécifique et néanmoins sérieuse.

1. « L'analyse [...] doit être le double de la folie, son spectre, son fantôme, sa rédemption véritable » (« Pegan un borracho » [« On bat un ivrogne »], l'ultime article de Leopoldo María Panero, écrit en 1997). Cité par Raquel Capurro dans *La locura llevada al verso. Leopoldo Maria Panero* (Mexico, Me cayó el veinte, 2017).

2. Ce que l'on quitte étant investi, « deuil » aurait ici aussi bien convenu que « séparation ». Un terme chez Lacan (séminaire *L'Angoisse*) rassemble ces deux-là : « sépartition ».

Ainsi ai-je, un parmi d'autres, au tout début des années 1960, « littérairement » validé le dit et le dire de Jacques Lacan, non par la grâce d'un clair énoncé que j'aurais pu faire définitivement mien tant il me serait apparu certain, mais tout d'abord pour avoir entendu parler de ce « Lacan » – une rumeur, avec sa face d'énigme, voire d'obscurité. Elle me concernait au plus près, je le savais, j'en étais sûr. La psychanalyse qu'il me fallait, c'était ça. C'était là. L'analyste qu'il me fallait, c'était lui. Il est d'autres certitudes que celle du cogito ou logico-mathématiques, différemment configurées. Et je ne puis, aujourd'hui encore, que voir en un tel geste ludique (« je prends ») une manifestation de ma liberté là même où je me trouvais empêtré.

Vient aussitôt une difficulté. Que l'on sache, les psychanalystes ne sont guère prolixes à l'endroit de la liberté. Leur office n'est-il pas bien plutôt de faire valoir à quel point et de quelle façon jusqu'à eux inimaginables le sujet ploie sous mille nécessités ? Leur exercice n'est-il pas de mettre à nu ces nécessités ? Ils traitent de l'*ananké*, non de la liberté. Freud va plus loin encore en affirmant que ce n'est pas tant sur une liberté enfin conquise que débouche l'analyse, bien plutôt sur l'acceptation de la dure réalité que la vie impose à tout un chacun, conduit par la force des choses à renoncer à une large part des satisfactions pulsionnelles. À le suivre, on ne sort de la névrose qu'en accédant à une misère commune (*allgemeines Unglück*³). Après l'hécatombe de la Première Guerre mondiale, il affirmera que « le renoncement pulsionnel n'a plus d'effet pleinement libérateur⁴ ». Un propos de sage ? Peut-être. Réjouissant ? Heureux ? Léger ? Il ne semble pas.

3. Telle se présente la fin des *Études sur l'hystérie*.

4. Sigmund Freud, *Le Malaise dans la culture*, dans *Œuvres complètes*, Paris, PUF, 2015, vol. XVIII, p. 314.

Ainsi la proposition 1 *paraît-elle* prendre Freud et d'autres avec lui à contre-pied. Toutefois, il reste possible d'admettre que des déterminations inconscientes parasitent le sujet et se signalent à lui selon diverses voies (symptômes, inhibitions, cauchemars, actes manqués⁵, angoisses, etc.) sans pour autant être tenu d'écarter la présence, l'incidence, l'insistance dans le sujet d'un acte relevant de sa liberté.

On n'analysera pas de la même façon en s'en tenant à la seule nécessité, ou bien au contraire en posant, pour le moins comme une sorte d'« *a priori* utile⁶ », que le sujet exerce sa liberté jusque dans ce qui lui convient le moins et dont il lui arrive de se plaindre. Qui n'a jamais entrevu la sorte de lourd fardeau mis sur les épaules de l'analysant par un psychanalyste ne cessant de débusquer et de signaler telle, puis telle, puis telle autre encore nécessité à l'œuvre chez celui qui là, oui, peut être dit un patient, car il en pâtit ? Fût-il interprétatif, tout énoncé étant une question, la charge ne cesse de s'alourdir, tandis que l'on n'en voit pas la fin. Cette fin, des psychanalystes l'ont donc imaginée en prenant appui sur une unique indication de Lacan. Sans doute ont-ils aperçu quelque peu le caractère abusif de ce à quoi ils croient devoir s'employer, à savoir mettre au jour un fantasme fondamental (*Urphantasien*) chez l'analysant. Il ne s'agit de rien d'autre que d'un fantasme d'analyste, par lui fabriqué en tant que tel en élisant certains traits dans les propos

5. L'acte manqué a fait l'objet d'une importante remarque de Catherine Haussone et de Benjamin Lévy, traducteurs d'un article de Paul Federn, « Investissement du Moi et actes manqués » (article qui donne son titre à l'ouvrage de Paul Federn publié par Ithaque en 2017). Sans pour autant écarter le rendu de *Fehlleistung* par « acte manqué », les traducteurs signalent qu'une oreille allemande entend dans *Fehlleistung* le manque d'un acte. On pourra accueillir cette remarque comme un précieux conseil technique : là où survient un acte manqué, chercher l'acte qui manque.

6. Michel Foucault, « Inutile de se soulever ? », *Le Monde*, 11-12 mai 1979, p. 1-2. Repris dans *Dits et Écrits*, édition établie par Daniel Defert et François Ewald, Paris, Gallimard, 1994, t. III, p. 790-794.

de l'analysant. S'en trouvant encombrés, forcés d'admettre que cette élucubration, sinon laissait de marbre l'analysant, tout au moins ne donnait pas lieu à l'effet attendu, ils se sont mis à plusieurs pour promouvoir une dite « traversée du fantasme » censée en finir avec cela même qu'ils imputaient à l'analysant⁷.

Voici un geste de psychanalyste indiquant à qui le consultait qu'il était hors de question que celui-ci, celle-là en l'occurrence, exerce sa liberté. Ce jour-là, Margarethe Csonka pénètre pour la toute première fois dans la pièce où Freud recevait. Selon ce qu'elle avait appris de règles de politesse dans sa richissime famille, elle se lance dans une révérence, suivie d'un baisemain. Ce à quoi Freud se refuse. S'il en fut un qui, dans cet incident en rien mineur, ne s'est pas montré libre, c'est bien lui, Freud. S'être soustrait à ce « baisemain » frise la goujaterie professorale. Freud s'est d'ailleurs abstenu de rapporter l'incident dans son compte rendu du cas. En interprétant certains éléments qui lui étaient rapportés, il forgea une « construction » censée expliquer l'homosexualité de la si belle jeune fille⁸, sinon lui permettre de la délaisser après avoir tenté (en vain) de la lui faire partager (conception freudienne de l'analyse comme voyage en deux temps). En réponse, elle ne cessa d'exercer sa liberté, jusqu'à lui fournir des rêves trompeurs, se moquer de lui pour, finalement, le quitter en s'abstenant de suivre le conseil qu'il lui prodiguait de poursuivre le traitement auprès d'une femme. Sans doute en fut-il quelque peu marri, au point d'avoir recours à l'écriture de ce cas comme une sorte de session de rattrapage de l'analyse qui n'eut pas lieu.

On imagine, ou plutôt on a bien du mal à concevoir, ce qu'aurait pu être cette analyse si Freud s'était réglé sur le

7. Cette rumeur, cette flambée, est présentée et discutée dans mon ouvrage *La Psychanalyse : une érotologie de passage* (Paris, Epel, coll. « Cahiers de l'Une-bévue », 1998, p. 69-83).

8. Selon Lacan, cette beauté n'aurait pas laissé Freud insensible.

point où la jeune fille exerçait sa liberté. On objectera que son « homosexualité » devait bien être due à quelque détermination inconsciente qu'il y avait donc lieu de débusquer. N'est-ce pas là ce qui était souhaité, ce qu'attendait Margarethe Csonka ? Eh bien non⁹ ! L'envisager, le mettre en œuvre relève d'un forçage de la part de l'analyste qui, en outre, commet ainsi l'erreur, parfois fatale à l'analyse, de faire passer la demande de son côté. Freud, on le sait, était fort réservé quant au traitement de l'homosexualité, qu'il déclarait n'être pas plus modifiable que l'hétérosexualité. Elle n'en démordra jamais, Margarethe Csonka, de son amour des femmes, aucune analyse de ses motifs ne la fera s'en désenchanter. Cela même doit-il être expliqué ? Eh bien non. Rien de sérieux ne peut en être dit, sinon ce que formule la deuxième proposition ci-dessus, qui seule accueille son indéradicable et prétendu penchant « homosexuel » : ce penchant vaut comme la figure qu'aura élue son soulèvement en tant qu'acte de son intraitable liberté.

La mésaventure de cette « analyse » n'est rien de moins qu'exemplaire. Un trait constitue en creux l'assise de l'intervention de l'analyste, quel qu'en soit le mode, y compris ce que Lacan dénommait un « silence fécond » (non pas, donc, de repli) : l'analysant est et reste à jamais sans explication. D'ailleurs, le terme lui-même est parlant en ce qu'il connote un rapport guerrier à quoi s'adonnent, à l'occasion, les couples qui « s'expliquent ». Un psychanalyste a-t-il jamais expliqué un cas ? Il en va, la plupart du temps, du psychanalyste comme

9. Voir Ines Rieder et Diana Voigt, *Sidonie Csillag, homosexuelle chez Freud, lesbienne dans le siècle*, trad. de l'allemand par Thomas Gindele, Paris, Epel, 2003. Il n'était pas encore temps, en 2003, de porter sur la place publique son nom de Margarethe Csonka. La parution de cet ouvrage m'a amené à lui faire écho avec *Ombre de ton chien. Discours psychanalytique, discours lesbien*, Paris, Epel, 2004. Voir, dans *L'Unebêvue*, n° 33, « Au loin d'Œdipe », Paris, L'Unebêvue éd., juin 2015, les travaux d'Ines Rieder, Sylviane Lecœuvre, Laurie Laufer, Fabrice Bourlez et Stelios Sardelas.

d'un romancier s'inspirant d'un proche afin de croquer l'un de ses personnages tel que ce proche ne se reconnaît pas : le patient ne se retrouve pas dans ce que l'on a écrit sur lui. N'est-il pas exigible du psychanalyste qu'il ait fait sienne la célèbre leçon que Hamlet inflige à Rosencrantz ? Hamlet :

Eh bien ! voyez quel indigne usage vous voulez faire de moi ! Vous voudriez jouer de moi ; vous voudriez trouver mes cordes sensibles ; vous voudriez exprimer tous les secrets de mon cœur ; vous voudriez tirer de moi tous les sons, depuis la note la plus basse jusqu'au ton le plus élevé. Cependant ce petit instrument, qui a tant d'harmonie, qui a une si jolie voix, vous ne pouvez le faire parler. Par le sang bleu ! pensez-vous qu'il soit plus aisé de jouer de moi que d'une flûte ? Prenez-moi pour tel instrument que vous voudrez, vous pourrez bien me tourmenter, mais non pas jouer de moi (*Hamlet*, acte III, scène II).

Cette leçon shakespearienne rebondit chez Wittgenstein. En 1949, méditant sur « la philosophie de la psychologie », Wittgenstein invente l'un de ses célèbres jeux de langage :

Même si j'entendais tout ce qu'il [quelqu'un] se dit à lui-même, je saurais tout aussi peu à quoi ses mots renvoient que si je lisais *une seule* phrase tirée du milieu d'un conte¹⁰.

Le symbolique présente un *si faible* degré de compacité que la situation décrite apparaît celle d'un quelconque auditeur dans son rapport à ce qu'il entend quand on lui parle. En cela, l'analyste ne fait pas exception¹¹.

La proposition 3 établit un pont entre liberté et aliénation. Hormis chez Lacan (où elle joue un grand rôle, et tout

10. Ludwig Wittgenstein, *L'Intérieur et l'Extérieur. Derniers écrits sur la philosophie de la psychologie*, t. II [1949-1951], éd. G. H. von Wright et H. Nyman, trad. de l'allemand par Gérard Granel, Mauvezin, Trans-Europ-Repress, 2000, p. 45.

11. Et l'on est ainsi invité à reprendre à nouveaux frais le « pordjeli » de Serge Leclair (*Psychanalyser*, Paris, Éd. du Seuil, 1968).

spécialement dans le séminaire *La Logique du fantasme*), l'aliénation paraît tout autant négligée par les psychanalystes que son contrepoint, la liberté¹². Toutefois, peut-on jamais faire appel à l'une en négligeant l'autre ? Parce que le soulèvement est celui de la liberté, le dire que non du soulèvement ne saurait porter sur autre chose que l'aliénation. Non pas, donc, la prohibition, dont l'antonyme n'est point tant la liberté que la libération, laquelle suppose déjà là la présence de la loi. Dans ses derniers travaux centrés sur la subjectivation, Michel Foucault laisse sur le bas-côté l'instance de la loi ; quant à Lacan, un revers de main lui a suffi pour écarter la transgression dont Georges Bataille fit grand cas (chez l'un et l'autre, la problématisation du rapport du désir et de la loi est fort différemment conçue).

D'où sont ici repris ces quatre termes ? Laissant au loin tant et tant de discours sur la liberté, on s'en tiendra à un proche voisinage distribué en trois rubriques : 1) folie et liberté ; 2) positionnement de Lacan à l'endroit de la liberté ; 3) la liberté dans la clinique et l'exercice analytiques.

On est amené à traiter de ces trois rubriques car jusque-là dans le champ freudien il n'a guère été question de la liberté, on l'a noté, mais aussi parce que ces problématisations de la liberté font socle, soubassement à la proposition 1 (sorte de coup d'envoi aux trois autres) : la vie de tout un chacun est de part en part (non pas tout entière) construite sur un acte de sa liberté.

12. Il en va différemment en psychiatrie, la toute première, mais aussi celle dite « classique » (voir plus avant), et dans la psychothérapie institutionnelle (François Tosquelles, Jean Oury et quelques autres).

FOLIE ET LIBERTÉ

Le moment où Jacques Lacan entre en psychiatrie est aussi celui où, après une période de transition (premier tiers du xx^e siècle), cette discipline se trouve avoir opéré un bouleversement tel qu'il y en eut fort peu dans son histoire. Un seul a suivi : le recours à la statistique élue en 1952 par le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*¹³. « La fin de l'aliénisme et la naissance de la psychiatrie », ce sous-titre de la contribution d'Étienne Trillat à la *Nouvelle Histoire de la psychiatrie*¹⁴ dit en peu de mots ce que fut ce bouleversement. Le malade mental chasse l'aliéné ; l'hôpital psychiatrique écarte l'asile. « Le malade n'est plus un étranger, un aliéné », écrit Trillat en présentant la position d'Eugen Bleuler, lequel « re-situe [ainsi] l'humanité dans la folie et la folie dans l'homme ». N'était-ce pas précisément l'inverse qu'il aurait fallu remarquer ? Quoi que l'on ait voulu par ailleurs, dire que certains étaient « aliénés », n'était-ce pas les loger sous une commune enseigne (aliénation : chez Hegel, l'esprit étranger à lui-même ; chez Feuerbach, l'homme aliéné dans l'idée de Dieu ; chez Marx, l'ouvrier dépossédé de lui-même ; chez Lacan, le sujet à distance de sa vérité) ? Peut-on ainsi radicalement se débarrasser de l'aliénation, autrement dit de ce qui, en chacun, est étranger à soi-même ? « Malade mental », à l'opposé, distingue, isole, exclut l'individu de l'expérience commune. Non, d'ailleurs, sans soulever la question de sa liberté, tout au moins au plan juridique et sociétal : en instaurant la bien nommée fonction

13. Ce DSM fait l'objet d'une critique tout à la fois argumentée, précieuse et assidue de la part de Patrick Landman (on consultera avec profit ses *newsletters* « Stop DSM »). Pour un autre abord critique, ironique et amusant, voir Marco Decorpeliada, *Schizomètre. Petit manuel de survie en milieu psychiatrique*, Paris, Epel, 2010.

14. Jacques Postel et Claude Quétel (sous la dir. de), *Nouvelle Histoire de la psychiatrie*, Toulouse, Privat, 1983, p. 454 sq.

de contrôleur général des lieux de privation de liberté, la loi du 30 octobre 2007 témoigne du souci que l'on a de la liberté de ceux qui en sont privés. Comment ceux-là, en retour, ne seraient-ils pas conduits à penser, avec La Rochefoucauld : « Je ne puis accepter la pensée d'être libéré par un autre que par moi-même¹⁵. »

Ainsi, en concevant les troubles mentaux comme une « désinvolution », « une libération des instances sous-jacentes de *la folie que nous portons en nous*¹⁶ », l'organo-dynamisme d'Henri Ey réservait-il une certaine place à la folie (au poids, aux effets des instances sous-jacentes présentes en tout un chacun). À la folie... et à la liberté, que la folie « insulte » et entrave¹⁷. Ey : « On dit que la liberté n'existe pas. C'est comme si l'on disait que le monde extérieur n'existe pas : on ne peut nier ni l'un ni l'autre¹⁸. » Il s'ensuit qu'une stricte définition du trouble mental comme ce qui distinguerait *radicalement* le fou du non-fou n'a pas lieu d'être chez Ey, alors même qu'il tenait à ce que le psychiatre « pose » des diagnostics (telle, dirais-je, une veste au dos d'une chaise). La maladie mentale est une « pathologie de la liberté ». Avant lui, Philippe Chaslin, contemporain

15. Cité par Jacques Lacan, « L'agressivité en psychanalyse », *Écrits*, Paris, Éd. du Seuil, 1966, p. 107.

16. Je souligne. Cité par Jacques Chazaud, dans Jacques Chazaud et Lucien Bonnafé, *La Folie au naturel. Le premier colloque de Bonneval comme moment décisif de l'histoire de la psychiatrie*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 30.

17. « Les maladies mentales sont des insultes et des entraves à la liberté, elles ne sont pas causées par l'activité libre, c'est-à-dire purement psycho-génétiques » (H. Ey, cité par Lacan dans « Propos sur la causalité psychique », prononcé lors des Journées psychiatriques tenues à Bonneval en 1946, republié dans *Écrits*, *op. cit.* Dans cette intervention d'une grande violence à l'endroit de celui qu'il discute, Lacan loue cependant Ey d'avoir « obstinément » maintenu le terme de « folie »).

18. Ey écrit cette phrase dans son « Esquisse du plan de l'Histoire naturelle de la folie » (notes recueillies pendant la journée de Bonneval des 15 et 16 août 1942).

de Freud, s'en tiendra au « type clinique », refusant ainsi de diagnostiquer quiconque (chapitre II).

En 1946, lors d'un des premiers colloques tenus à Bonneval, un débat fort vif a vu s'opposer Henri Ey et Jacques Lacan sur la question folie (aliénation)/liberté. Vingt ans plus tard, Lacan y revint dans une allocution de clôture de journées de l'École freudienne consacrées aux psychoses (21-22 octobre 1967), cela, fait rarissime, en s'auto-citant¹⁹ :

Ainsi sur l'homme en son être, m'exprimais-je en ces termes : « Loin que la folie soit la faille contingente des fragilités de son organisme, elle est la virtualité permanente d'une faille ouverte dans son essence. Loin qu'elle soit pour la liberté une insulte (comme Ey l'énonce), elle est sa plus *fidèle compagne*, elle suit son mouvement comme *une ombre*. Et l'être de l'homme non seulement ne peut être compris sans la folie, mais il ne serait pas l'être de l'homme, s'il ne portait en soi la folie comme la limite de sa liberté » [je souligne].

Tandis qu'Henri Ey apercevait une antinomie tranchée entre folie et liberté (et donc les situait l'une par l'autre, jusqu'à dire que l'une insultait l'autre), on ne trouve rien de tel chez Lacan. Ci-dessus, la folie est dite « limite de la liberté » (formule dont Lacan avait déjà usé²⁰). Le texte cité (« Propos sur la causalité psychique », 1946) mentionne « l'insaisissable *consentement* [je souligne] de la liberté » à la folie, ou encore « ce tranchant infime de la liberté comme décisif de la folie » et fait de cette dernière « la plus fidèle compagne » de la liberté. Puis, à Rome, en 1953 : « Dans la folie, quelle qu'en soit la nature, il nous faut reconnaître, d'une part, la liberté négative d'une parole

19. Reprise d'un paragraphe du texte de 1946 « Propos sur la causalité psychique » (J. Lacan, *Écrits, op. cit.*, p. 176). Deux modifications du texte cité ont été ci-dessus soulignées : non pas « la faille », mais « le fait » ; non pas « en soi », mais « en lui ».

20. En 1958, dans « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose ».

qui a renoncé à se faire reconnaître [...]. » Il suffit de mentionner l'ouvrage de Daniel Paul Schreber pour tenir comme proprement inexacte l'affirmation d'un tel renoncement ; aussi ne retiendrai-je ici que cette « liberté négative » que l'on ne saurait réduire à une pure et simple absence de liberté. Il en va de même pour la folie comme limite et compagne de la liberté. Plus nets encore sont ces propos qui disent la causalité de la folie dans « cette *insondable décision* [je souligne] de l'être où il comprend ou méconnaît sa libération ». Cette décision, cette liberté négative, ce compagnonnage, ce tranchant, ce consentement, cette limite, je les appelle soulèvement.

« Ma liberté, j'en supplie votre honnête personne, vaudra mieux que le barème du duc de la mieux appauvri par parapluie d'escouade. » Ainsi s'exprimait Marcelle C., internée à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne, dans une lettre adressée à « Monsieur le Président de la République P. Doumer en villégiaturant dans les pains d'épices et les troubadoux ». Avec deux collègues, Lacan recueillit, étudia et publia certains de ses propos²¹. « Ma liberté vaut mieux que... » Était-elle si seule, en pareil lieu, à tenir à sa liberté, Marcelle C. ? Conjecture : une translittération pourrait avoir contribué au choix de son nom dans cet écrit. « Marcelle C. » évoque le « Manène sait » (homophonie C/sait et même squelette consonantique : M... C.) de Madeleine Lacan, petite sœur de Jacques²². Ce dernier a

21. Résumé d'une présentation faite par MM. Lévy-Valensi, Pierre Migault et Jacques Lacan lors de la séance du 12 novembre 1931 à la Société médico-psychologique. Paru dans les *Annales médico-psychologiques* (1931, II, p. 407-408) et dans *L'Encéphale* (1931, 10, p. 821) sous le titre : « Délire et écrits à type paranoïde chez une malade à présentation paranoïde ». En 1975, Lacan intégra ce texte dans la republication de sa thèse, ce qui indique, outre plusieurs indices stylistiques, que cet article, signé à trois, fut néanmoins écrit par lui.

22. J. Lacan, *L'insu que sait de l'ubévue s'aile à mourre*, séance du 15 février 1977 (mon commentaire dans *Marguerite, ou l'aimée de Lacan* [1990], Paris, Epel, 1994, p. 529 sq.). La nomination « Marcelle C. » ne fait l'objet d'aucune remarque dans cet article, tandis que celle qui est souvent dénommée « la

consacré sa vie à se soulever contre ce propos de sa sœur, à ne pas tolérer que quiconque puisse s'en tenir à cette pure revendication d'une position de sachant et qui, du même pas, se refuse à délivrer son savoir – car en délivrer la moindre parcelle serait déjà savoir moins. Il se fit psychiatre, puis psychanalyste. Ainsi fut-il amené à s'adresser à la liberté d'autrui en exerçant la sienne. Que cette dernière comporte un point à proprement parler de croyance (de folle croyance ?), il m'est arrivé de le signaler.

Voici, mis en série sans aucun souci d'ordre, quelques cas dits de psychose ici regroupés parce qu'ils ont, chacun, fait l'objet d'une monographie clinique aussi vaste et précise que possible ou encore de nombreuses études : James Tilly Matthews, Ernst Wagner, Ellen West, Daniel Paul Schreber, Christine Papin, Marguerite Anzieu, Camille Claudel, Iris Cabezudo, Daniel H. Quelle qu'ait été leur histoire une fois leur folie affirmée, ces cas ont un trait en commun : *cette folie n'a jamais cédé*. Maintenu enfermé malgré ses nombreuses demandes de sorties, James Tilly Matthews meurt en 1814 au Fox's London House Asile, cela non sans procurer *post mortem* de sérieux problèmes à John Haslam, son psychiatre (il fut chassé du célèbre Bethlem Hospital, lui qui, devant ses juges, déclarait après une longue carrière : « Je n'ai jamais vu aucun être humain qui fut sain d'esprit »). En 1913, Ernst Wagner, évoqué par Lacan dans sa thèse, tente enfin de réaliser son projet d'anéantissement en se suicidant à Mühlhausen. Christine Papin s'est laissée mourir de cachexie vésanique non sans avoir préalablement déclaré :

malade » signe de divers noms les lettres qui y sont reproduites : « Genin », « Marne au diable », « Marcel le crabe ». Dans l'une de ces lettres, signée Genin, elle paraît bien faire cas d'elle-même sous le nom de « Marcelle Ch. ». La nomination « Marcelle C. », fort probablement due à Lacan, auteur de l'article, aurait ainsi été un choix surdéterminé ; « Manène sait » serait intervenu en supprimant le « h » de « Marcelle Ch. ».

« Mon crime est assez grand pour que je dise ce qui est. » Tel fut son sérieux : il ne lui restait plus en effet qu'à mourir après avoir indiqué que son crime, désormais, parlait pour elle – ce qui, d'ailleurs, eut lieu par-delà même les travaux psychiatriques, psychanalytiques, historiques, anthropologiques : Eluard, Péret, Man Ray, Sartre, Genet, Papadakis... en ont renouvelé la question. Schreber meurt à l'asile. Daniel H. également : il s'y suicide, un geste qui reprenait celui de son père, lui aussi interné. Ellen West se suicide, ce qui n'a pas empêché Ludwig Binswanger de présenter son cas comme un exemple de *Daseinanalyse*. Après son parricide et le jugement qui l'en tenait pour quitte, Iris Cabezudo erre, clocharde, dans les rues de Montevideo. Si elle ne se retrouve plus jamais dans une situation qui aurait donné lieu à une nouvelle hospitalisation, Marguerite Anzieu vit petitement, soutenue par son fils après avoir conquis sa liberté de mouvement, mais n'en pense pas moins. Ayant détruit ses ultimes créations, Camille Claudel décède à l'hôpital psychiatrique quelques années plus tard et sans jamais en être sortie. Leopoldo María Panero meurt, lui aussi, dans un lieu d'enfermement en dépit d'une large reconnaissance de son œuvre littéraire et théorique. Avoir produit une œuvre n'a pas non plus évité à Oscar Panizza un décès au sanatorium Mainschloss, où l'on ne se crut pas tenu d'inscrire son nom sur sa tombe²³. On retire l'impression de ces cas et de bien d'autres que la folie est proprement intraitable. En voici la raison : elle est un acte de la liberté, celle du fou. Sur la liberté, nul ne cède jamais – quand bien même il reste possible que se relâche la tension qu'inaugure cet acte de la liberté (il en va ici de même que pour la conception lacanienne de l'acte : une fois posé l'acte comme événement, encore convient-il d'être

23. J'évoque ce problème dans *Schreber théologien. L'Ingérence divine II*, Paris, Epel, 2013, p. 38.

conséquent là où il prête à conséquences). Dans la folie, la liberté se soulève. N'est-ce pas de cela qu'il s'agit lorsque Freud fait état d'un « *choix* de la névrose », lorsqu'il envisage l'homosexuel comme quelqu'un qui s'est *désisté* à l'endroit de l'hétérosexualité²⁴, lorsqu'il déclare²⁵ que toute existence humaine est gouvernée par *daimôn* et *tuchè*, lorsqu'il dit offrir le transfert comme un « terrain de jeu sur lequel il lui [le patient] est permis de se déployer en presque complète liberté²⁶ », lorsqu'il mentionne (*Le Malaise dans la culture*, chap. II) ceux qui, à leur recherche du bonheur, se lancent dans « la tentative désespérée d'un soulèvement par la psychose » (je souligne) (*den verzweifelten Auflehnungsversuch der Psychose*) ?

Et s'il arrive que le « dire que non » du soulèvement, une fois mis en acte, échoue à réaliser la séparation qu'il inaugure et vers quoi il se dirige, c'est en s'adressant à la liberté du fou que l'on sera au plus près de son expérience et, parfois, en mesure de l'aider à remettre son soulèvement dans ses rails. Car oui, il peut en sortir. Dans un texte remarquable, notamment parce qu'il aborde le soulèvement par référence à l'haltérophilie, Antonio Negri montre que l'interruption d'un soulèvement est productrice d'idéalité, soit cela même que les premiers élèves de Lacan ont appris de lui comme constituant une plaie dans le sujet.

L'interruption [d'un soulèvement] peut devenir le lieu de l'utopie. Lieu négatif, représenté par la rupture précisément : quand on ne supporte plus le poids du soulèvement et quand on fuit la

24. *Auswich*, *ausweichen* : faire place, s'effacer, échapper à, se dérober ; sens figuré : esquiver, éluder. Dans son article consacré à la Jeune Homosexuelle, Freud envisage l'homosexualité comme désistement à l'endroit d'une position hétérosexuelle bel et bien acquise, soit le contraire de la position la plus généralement citée de Freud : l'homosexualité comme inachèvement.

25. Voir son article « La dynamique du transfert » (1912).

26. « Remémorer, répéter, perlaborer », traduction *Transa*, bulletin n° 7, avril 1985.

matérialité de ce processus. S'installe alors un désir vaincu, frustré, triste, peureux, qui libère une idéalité réparatrice. [...] et on s'imagine que le blocage puisse être réduit dans une perspective consolatrice d'apocalypse et d'exode²⁷.

POSITION PERSONNELLE

Celle de Jacques Lacan. On la dira nuancée, ce dont témoigne par deux fois un rire. En 1972, lors d'un entretien pour la télévision belge, Françoise Wolf questionnait Lacan : « Donc sous le couvert de la psychanalyse, il n'y a pas une répression de la liberté ? – (*rire*) Oui..., ces termes, le terme me fait rire, oui..., je ne parle jamais de la liberté. » On accueillera cette dernière remarque non comme cette vérité qu'elle n'est pas, mais pour ce qu'elle réalise : une esquive. La voici redoublée la seconde fois où Lacan, à nouveau interrogé, répond en souriant :

Il y a quelqu'un, l'autre jour, qui au sortir du dernier truc au Panthéon – il est peut-être là encore – est venu m'interpeller sur le sujet de savoir si je croyais à la liberté, je lui ai dit qu'il était drôle. Et puis comme je suis toujours assez fatigué, j'ai rompu avec lui. Mais ça ne veut pas dire que je ne serai pas prêt, là-dessus, à lui faire personnellement quelques confidences. Il est un fait que j'en parle rarement.

La scène est rapportée en séminaire le 4 mai 1972. Toutefois, on conviendra que sa dérobaude ne l'a pas laissé en paix car il y revient par deux fois, le 1^{er} juin, en s'adressant ouvertement à la personne qui l'a interrogé, sans pour autant parvenir à savoir ni qui elle est ni où elle se trouve au sein du public. Les médecins,

27. Antonio Negri, « L'événement soulèvement », dans Georges Didi-Huberman, *Soulèvements*, Paris, Gallimard/Jeu de Paume, 2016, p. 40. Tandis que j'exposais ce qui est ici repris en un écrit, Mayette Viltard fit observer qu'il est des micro-utopies qui, différentes en cela de ce qu'affirme ici Negri, servent le soulèvement.

dit-il alors, s'étant arrangés à « mettre la psychanalyse à leur pas », cette « conjuration » eut pour effet qu'il avait « déjà perdu la partie avant de l'avoir engagée ». Vient alors le propos qui ici importe :

Le seul ennui – mais il n'est que pour moi – c'est que ça ne vous laisse pas très libres.

De là prend un singulier relief une phrase écrite en 1963 : « Que nul par quelque lenteur, voire émotivité, ne doute ici de notre attachement à une liberté sans laquelle les peuples sont en deuil²⁸. » *Ainsi cet attachement se présente-t-il après coup non pas seulement concerner sa propre liberté, mais aussi celle d'autrui* – même s'il prend soin, ici aussi, de ne pas charger autrui de la moindre responsabilité à l'endroit de sa liberté : cet ennui, « il n'est que pour moi », dit-il, passant outre le fait que tel n'est pas exactement le cas.

Cette position ne saurait être proclamée trop ouvertement, tout discours sur la liberté étant « par définition non seulement inefficace, mais profondément aliéné par rapport à son but et à son objet » (8 février 1958). Le 3 février 1972, la jugeant « indécente », il propose que soit effacée des murs de la République l'inscription « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ » ; peu avant (10 mars 1970), elle avait fait l'objet d'une semblable charge : « Cet acharnement à la fraternité sans compter le reste, la liberté et l'égalité, est quelque chose de gratiné, dont il conviendrait qu'on aperçoive ce qu'il recouvre. » Ce qu'il recouvre ? Savait-il que la République devait sa devise à un théologien catholique, à savoir Fénelon ? C'est aussi le christianisme que frappe, d'un coup de patte, cette remarque de Lacan.

Toutefois, ces considérations n'empêchent nullement leur auteur de saluer l'avènement, avec la Révolution française, d'un discours permanent de la liberté qui est « chez chacun,

28. J. Lacan, « Kant avec Sade », *Écrits, op. cit.*, p. 768.